

## Les abeilles et les nouveaux pesticides

**A** défaut de faire figure de bonne année pour les abeilles – toujours aussi mal en point –, 2012 s'achève au moins sur deux raisons d'espérer pour les apiculteurs français : le classement de leur ennemi, le frelon asiatique, au rang des espèces envahissantes et nuisibles. *Vespa velutina* est un redoutable prédateur des colonies d'abeilles. Le classement promis par le gouvernement à l'occasion du congrès de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF), à Agen, en octobre, devrait être effectif début 2013. Comme le nouveau « plan abeilles », élaboré par le ministère de l'agriculture.

Ses contours demeurent encore flous. Il est toutefois peu probable qu'il décrète un branle-bas de combat général contre les pesticides, dont les apiculteurs n'ont pourtant de cesse de démontrer

les ravages. Le 6 décembre, ils ont remporté une nouvelle manche contre le Cruiser OSR de Syngenta, un insecticide de la famille des néonicotinoïdes, dont la substance active, le thiaméthoxam, est accusée, même à faible dose, de faire perdre le nord aux butineuses qui s'égarent et ne retrouvent plus leurs ruches. Le Conseil d'Etat a alors rejeté le pourvoi de Syngenta sur l'interdiction définitive du pesticide, annoncée en juin par le gouvernement.

### Nouveaux produits

Si le Cruiser est interdit sur le colza, il continue cependant d'être autorisé sur les immenses superficies de maïs. De même, le Gaucho, un autre insecticide, n'est-il plus en usage pour le tournesol et le maïs, mais est toujours de mise pour le blé et la betterave, alors qu'il est « 7297 fois plus toxique

pour les abeilles que le DDT », assure le président de l'UNAF, Oliver Belval.

Quant à la deltaméthrine, une substance active « 10 800 fois plus toxique le DDT », on la retrouve dans trente-cinq pesticides différents (notamment le Proteus de Bayer), dont une bonne dizaine est destinée au colza.

Au cours des derniers mois, d'autres firmes de l'agrochimie ont lancé de nouveaux produits. Le Cheyenne (ou Santana GR) de Philagro et le Sonido de Bayer ont ainsi été récemment autorisés.

Les apiculteurs n'en ont donc pas fini avec les luttes de prétoires. Pour l'heure, ils attendent les conclusions, annoncées pour fin 2012, d'une étude approfondie de l'Autorité européenne de sécurité des aliments sur plusieurs néocotinoïdes. ■

MARTINE VALO

**Le Monde**

Dimanche 30 - Lundi 31 décembre 2012 - Mardi 1<sup>er</sup> janvier 2013